



AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale, en conformité avec la loi sur la fiscalité municipale que :

Vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, laquelle sera tenue :

Date : Lundi le 20 décembre 2021
Endroit : Salle municipale au 102 rue de la Fabrique
Heure : 19h00
Objet : Présentation et adoption du budget 2022

Lors de cette assemblée extraordinaire, il y aura présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022. Le budget vous sera expliqué et une période de questions vous sera allouée sur le sujet, afin de vous transmettre toute l'information pertinente.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 29^{ième} jour du mois de novembre 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sylvie Burelle". The signature is fluid and cursive.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

N.B. Veuillez prendre note que pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclusivement. La séance du conseil aura lieu le mardi 11 janvier 2022.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière certifiée sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus;

En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 13h00 et 15h00, ce 29^{ième} jour de novembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^{ième} jour de novembre 2021.



Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière